

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Compte rendu de la réunion du 30 juin 2023

Présents : BACONNET Jean Paul – BAILLET Georges - BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard - MAGDELAINE Guy – MONTBARBON Gérard – PELISSON Bernard

Excusés : MEO Marc - PELLET François - SERMET Dominique

Invité excusé : MALIN Joël

- Objet de la réunion :
 - Bilan des vérifications de la saison 2022/2023.
 - Vérifications prévisionnelles durant la saison 2023/2024.
 - Gestion des documents.
 - Point sur la réglementation.

- Organisation interne de la commission pour la saison 2023/2024
 - Constitution de groupes par secteurs géographiques sachant que ceux-ci ne sont pas figés en raison des disponibilités des uns et des autres.
 - BACONNET JP et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtière.
 - BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
 - MEO M et SERMET D pour le secteur du Bugey.
 - JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Bugey.
 - BAILLET G et JANNET JF pour les secteurs Burgien, Ambarrois et Lagnolan.
 - Gestion administrative :
 - Demandes de classement auprès des municipalités : BAILLET G
 - Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
 - Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

- Infrastructures recensées au niveau du district au 30 juin 2023

238 installations dont 32 terrains synthétiques et 12 terrains stabilisés. 172 installations sont dotées d'un éclairage.

- Périodicité des vérifications
 - Les installations (terrain/vestiaires/annexe) sont vérifiées par décennale hormis s'il y a un changement notoire qui intervient durant cette période.
 - Les éclairages sont vérifiés toutes les deux saisons pour les projecteurs de type IM (Iodures Métalliques) et toutes les quatre saisons pour les projecteurs de type LED.

- Bilan des vérifications de la saison 2022/2023.
 - 33 installations vérifiées sur 40 programmées.
 - 50 éclairages vérifiés sur 78 prévus.

Report de certaines vérifications en raison de retard des travaux ou d'absence de réponses de la part des propriétaires des installations.

- Vérifications programmées pour la saison 2023/2024.
 - 56 installations à vérifier (décennales, fin de travaux, levée de non-conformités) dont 20 programmées pour la fin d'année 2023.
 - 37 éclairages à contrôler (contrôles initiaux, passages en LED, périodiques) dont 12 à réaliser pour la fin d'année 2023.

- Point sur la réglementation (information de la commission régionale -CRTIS)

Les éclairages classés E Entraînement lors d'une vérification initiale n'ont plus besoin de confirmation.

- Informations
 - Formation de Stadium à programmer durant le mois d'octobre 2023.
 - Activation des tablettes pour supprimer les documents papier à programmer durant le mois d'octobre 2023.
 - Les luxmètres étalonnés en août 2022 par une société spécialisée seront à vérifier en juin 2024.

- Date prévisionnelle de la prochaine réunion

Octobre 2023.

A l'attention des clubs.

- ❖ *Les membres de la commission souhaitent une excellente intersaison à tous les membres des clubs de notre district.*
- ❖ *Le prochain PV de la CDTIS sera rédigé en septembre 2023.*
- ❖ *En cas de demande urgente durant cette intersaison, écrire sur la messagerie : « terrains@ain.fff.fr »*

Pour la CDTIS : JF JANNET